www.botrange.be | www.agraost.be www.galpaysdeherve.be | www.leader-ostbelgien.be

















Novembre 2018

Table des Matières Présentation du projet P.3 Avant-propos Objectif du projet Plantation et entretien d'une haie P. 4 La plantation L'entretien Plantation et entretien d'arbres P. 7

La plantation

L'entretien
La taille d'un arbre fruitier

et d'arbres fruitiers

L'histoire de la mort d'un chêne (BD) P. 10

L'aubépine, bien plus P. 12 qu'une simple haie!

Primes et subventions P. 13

CONTACT





≥ energie@agraost.be

© 0496 / 282 388

Siège social d'Agra-Ost : Klosterstraße 38 4780 Saint-Vith

Bureau:Karolingerplatz 314710 Walhorn





Jérôme Brüls

ierome.bruls@botrange.be

 ierome.bruls@botrange.be

 ierome.bruls@botrange.be

 ierome.bruls@botrange.be

© 080 /440398

Bureau : Route de Botrange 131 4950 Waimes



Avant-propos

Les haies vives, les alignements d'arbres, les vergers, les bords de route, les sentiers boisés et les ourlets forestiers font partie intégrante de la richesse écologique et paysagère de la communauté germanophone et du Pays de Herve.

Ils remplissent de nombreuses fonctions :

- Ils apportent un ombrage et une protection pour le bétail ;
- Ils jouent un rôle de brise-vent ;
- Ils permettent de lutter contre l'érosion ;
- Ils sont source de biodiversité;
- Ils procurent des sites de nidification ;
- Ils fournissent de la nourriture pour les petits mammifères et oiseaux.

Les haies jouent un rôle de couloir écologique entre différents milieux, qui permet à la faune et la flore de se maintenir ou de passer d'un endroit à un autre. Elles sont des éléments indispensables à notre maillage écologique et donnent à nos paysages un caractère unique.

Il est donc indispensable de préserver et de restaurer une certaine continuité du bocage pour assurer à long terme ce rôle de corridor et de structuration du paysage.

Une haie développée, composée de plusieurs essences indigènes est écologiquement plus intéressante qu'une haie pauvre en espèces taillée annuellement.

La grande majorité des haies agricoles sont souvent des haies d'aubépines taillées en haie basse.

Pour de nombreux agriculteurs, les haies font partie du paysage mais leur entretien est coûteux et chronophage. Les déchets ne sont souvent pas valorisés. Or, il y a un grand potentiel de valorisation.

Objectif du projet

Le projet LEADER vise à améliorer la fonction écologique des haies, à identifier et diversifier les fonctions pour les agriculteurs, les gestionnaires de RAVEL etc., à assurer leur maintien et à augmenter l'intérêt que leurs gestionnaires portent à ces éléments.

Le projet vise également à identifier, informer et sensibiliser les gestionnaires à une gestion efficace, cohérente et durable de ces éléments. Un second objectif est également de sensibiliser la population à la thématique des haies et d'évaluer de quelle façon cette population pourrait contribuer à leur maintien.



Haie d'aubépine présente sur le territoire du projet Photo (E. Rappe)





La préparation du sol

Si vous possédez une parcelle enherbée, une fauche sur la partie où vous aimeriez planter la haie est nécessaire. Si cette terre a été cultivée, un sous-solage devra être effectué pour préparer le sol.

La préparation du sol permet de limiter la repousse des plantes herbacées susceptibles de concurrencer les jeunes plantules. Tout ce travail permettra d'ameublir le sol et assure une bonne circulation d'eau et d'air dans le sol pour les futurs plants.

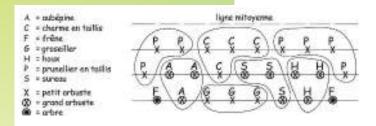


Le choix des plants

Le choix se portera sur des plants jeunes à racines nues afin de permettre une bonne reprise.

Il n'est pas question de détruire le paysage existant et de déstabiliser ce dernier avec des essences ne correspondant pas à la structure et à l'image du maillage existant.

Afin de faire vivre le commerce équitable et local, il est préférable d'acquérir les plants dans une pépinière non loin du site de plantation, afin de certifier que la haie a été produite, plantée et entretenue sur le même territoire.



Exemple d'un plan de plantation d'une haie triple rangs Source : des haies pour demain

La plantation

La plantation se fait en automne lors de la période de repos de la végétation (novembre à mars), hors gel sans que le sol ne soit gorgé d'eau. Le trou de plantation doit être plus grand que le plant. Les racines sont pralinées* puis recouvertes de terre pour maintenir les plants en place. La distance de plantation entre les plantules dépend de la densité de la haie que vous aimeriez avoir. Nous conseillons toujours de laisser 70 cm entre les plantules, et si c'est une haie double rangs, 1m entre les rangs et 75 cm entre les plantules.

(*) Le pralinage : Procédé qui consiste à enrober les racines d'un jeune plant ou des graines dans un mélange de terre détrempée, d'engrais et de désinfectant, de manière à faciliter la reprise ou la germination.



La protection

Si vous souhaitez planter une haie près d'une forêt ou dans un endroit à forte densité animale, que ce soit du gibier ou du bétail, il est conseillé de protéger vos plantules contre ces prédateurs. Contre le bétail, une clôture électrique mobile peut être une solution économique. En plus de son prix bas, elle peut être enlevée pour permettre un entretien aisé de la haie.



Le paillage

Un paillage permet de maintenir une bonne humidité aux racines et d'éviter une concurrence avec d'autres plantes herbacées. Le paillage favorise la croissance des petites plantules. Il peut se composer de paille, de copeaux de bois ou de litière végétale.



La haie comme nourriture pour le bétail

Une solution pour assurer une bonne alimentation à votre bétail lors d'une saison sèche est la plantation de haies fourragères autour des prairies. Il suffit de planter des rangées d'arbres et arbustes, de les laisser pousser durant les périodes plus humides sans les tailler, et de les rendre accessible au bétail durant les semaines les plus sèches. Pour la plantation, il faut choisir des arbres et arbustes à croissance rapide qui conviennent à une utilisation fourragère comme par exemple l'orme, le mûrier ou le frêne (Attention, l'érable sycomore est toxique pour les chevaux). Un autre bénéfice est que ces haies fourragères fournissent de l'ombre et permettent de garder une certaine humidité dans le sol.



Source: http://dailyscience.be/01/03/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches-se-traitent-par-phytotherapie/source: http://dailyscience.be/01/04/2017/les-vaches



L'ENTRETIEN

L'entretien des haies se fait durant la période de repos de végétation entre novembre et janvier. Deux ans après la plantation, un recépage sera nécessaire afin de rendre les plants plus fournis aux pieds. Néanmoins, le recepage n'est pas nécessaire si le plant est déjà bien fourni à la base dès la mise en terre. Par la suite, ce seront des tailles de mise en forme plus régulières.

La taille régulière

La taille régulière est surtout nécessaire quand on veut maintenir une haie à une même hauteur et/ou largeur. La taille se fait annuellement ou bi-annuellement afin d'éviter la taille de trop grosses branches. La loi impose aux agriculteurs de tenir leurs haies se trouvant le long des routes à une hauteur et une largeur déterminée afin d'éviter un développement trop important de ces dernières.

Le recépage

Il s'agit d'une coupe radicale, c'est à dire retrancher les arbustes à 10-30 cm du sol afin de permettre une régénération de la haie et d'éviter le dégarnissement de sa base. Ce type d'entretien est souvent utilisé pour la production de bois-énergie. Il est préférable d'effectuer cet entretien par tronçons qui se succèdent dans le temps, de façon à maintenir en permanence des haies de divers âges sur le site et un couvert pour la faune sauvage.

Le matériel de taille

Soit la taille se fait manuellement grâce à un simple taille-haie, soit, lorsque le réseau de haies à entretenir est important, à l'aide de plus grandes machines. Il existe plusieurs types de machines permettant la mécanisation du travail.

Il est préférable d'utiliser des machines qui font des coupures nettes des branches, que ce soient des petites ou grosses branches. Lorsque la machine « déchire » les branches, une coupure nette n'est pas assurée. Les branches déchirées affaiblissent les plants qui seront plus sensibles aux maladies et au dessèchement.



Broyeur à rotor pour des branches fines



Le lamier à couteaux ou à scie pour des petites branches



Le sécateur d'élagage pour des branches de minimum 10 cm



La préparation du sol

Pour planter un arbre, il faut simplement faire un trou juste avant la plantation, afin d'éviter l'engorgement en eau ou le durcissement des parois. Le trou de plantation aura une profondeur d'environ 40 à 70 cm et un diamètre d'un mètre.

Il est nécessaire d'avoir un petit espace entre les racines et les bords du trou.

Source: https://www.gerbeaud.com/jardin/fiches/arbre-fruitier-planter-preparation.php





Exemple de la forme d'un trou de plantation

La préparation des plants

Pour le bien du paysage et de la biodiversité, choisissez des essences et espèces courantes dans votre région afin de maintenir et renforcer un maillage écologique déjà existant. Il faut préparer les racines en raccourcissant au sécateur les abîmées, repliées, tordues ou trop longues. Dans le cas idéal, il est conseillé de préparer du treillis pour mettre dans le trou, afin d'éviter que les rongeurs ne viennent manger les racines. Enfin, il faut penser à préparer un tuteur qui permettra un développement vertical de la plante.



Trempage des racines dans une substance comprenant un désinfectant, de l'eau et de l'engrais avant la mise en terre. Photo : G.Hennes

La plantation

Après avoir fait le trou de plantation, le panier, le tuteur et la recoupe des racines au sécateur, il est temps de planter votre arbre. Vous placez en premier lieu votre panier en treillis au fond du trou et enfoncez le tuteur légèrement décalé du milieu. Vous déposez ensuite le plant, le recouvrez de terre et refermez bien le panier en treillis jusqu'à toucher le tronc.

 $Source: http://certifruit.be/wp-content/uploads/2014/10/Travaux_Plantation.pdf in the property of the proper$







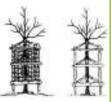
Treillis à mettre dans le trou de plantation.

La protection

Les plantations dans les prairies nécessitent une protection contre le bétail. Les animaux se frottent aux arbres, épluchent le tronc ou mordent les jeunes pousses. Les arbres peuvent succomber aux blessures subies 5 à 10 ans après plantation ou même à l'âge adulte dans le cas de dégâts importants! En lisière de forêt, il faut faire attention aux dégâts causés par le gibier qui s'attaque aux branches et à l'écorce des jeunes arbres.









Plusieurs méthodes de protection des jeunes plantes.



Il y a beaucoup de méthodes pour tailler des arbres, et il y a malheureusement parmi celles-ci beaucoup de mauvaises méthodes. Chaque coupe est une blessure pour l'arbre. Plus la branche coupée est grande, plus l'arbre a du mal à cicatriser. Les champignons pénètrent plus facilement dans le bois et développent une pourriture qui peut se propager dans tout le tronc.

Un arbre étêté essaye de compenser sa perte de branches et feuilles en développant de nombreux nouveaux rejets au printemps. Ceux-ci se développent au bord de la blessure et poussent désordonnés à la verticale. En plus, ces rejets sont très mal ancrés sur l'arbre, ils sont seulement fixés à l'écorce. Après plusieurs années, ces branches risquent de casser à cause de leur surpoids, du mauvais ancrage et de la pourriture, ce qui représente un grand danger pour tout ce qui se trouve à proximité de ces arbres. Un arbre mal entretenu peut donc devenir un problème sanitaire important!

La croissance des nouveaux rameaux implique un développement important de masse foliaire. L'arbre doit compenser sa perte de feuilles en très peu de temps pour pouvoir survivre. Beaucoup de gens sont convaincus qu'un arbre taillé de manière intensive développe moins de feuilles, ce qui n'est pas le cas.

Un entretien intense n'a pas seulement un impact sur la santé de l'arbre. La coupe des grosses branches implique également un impact sur l'esthétique de ce-dernier. Après un tel entretien, l'arbre ne pourra plus jamais reconstruire une couronne de forme naturelle!

La croyance qu'un étêtage est une bonne pratique d'entretien reste dans l'esprit des gens car les conséquences ne se montrent que des dizaines d'années après l'intervention. Un arbre mal entretenu de 60 ans peut ressembler à un arbre non entretenu de 200 ans. Il est donc très important de penser à long terme.

La bonne taille d'un arbre non-fruitier

Il y a quelques règles générales à respecter lors d'une coupe d'un arbre quelconque:

- La saison de coupe est en hiver ;
- La coupe ne peut pas se faire s'il gèle trop fort.;
- Couper seulement des branches d'une taille inférieure de 10 cm de diamètre;
- Surtout ne pas faire un étêtage ;
- Maintenir le bourrelet de la branche lors de sa coupe (donc ne pas couper au ras du tronc) :
- Enlever au maximum un quart ou un tiers des branches fines.

En respectant TOUTES ces règles, votre arbre restera en bonne santé.



Mauvais exemple de taille. source: http://www.wb-baumpflege.ch/kappschnitt.html



de la couronne pour les pollinisateurs.

de la couronne de l'arbre;

Comment bien tailler un arbre fruitier?

Il faut tout d'abord commencer par la désinfection (au feu ou à l'alcool) du matériel de coupe pour éviter de transmettre des maladies d'un arbre à un autre. L'entretien commence en haut du tronc d'arbre (l'axe de l'arbre) et continue vers le bas de ce-dernier. De même pour les branches charpentières.

Permettre à la lumière d'atteindre l'intérieur

Maintenir une bonne aération en enlevant les branches mortes. Cela permettra une bonne

circulation d'air et un accès facile à l'intérieur

Le bois mort, les gourmands et les branches qui se croisent ou qui sont en surnombre sont à éliminer en premier pour éclaircir l'arbre. Il faut absolument éviter la concurrence entre les branches. Les bourgeons les plus près des grosses branches sont à maintenir pour améliorer la qualité des fruits.

Si vous voyez des fourches, éliminez les en gardant la repousse la mieux orientée. Les cimes sont aussi à éliminer afin de limiter le développement en hauteur de l'arbre. Il est très important de ne pas couper les branches d'un diamètre supérieure à 5 cm pour ne pas affaiblir l'arbre et ainsi de ne pas le rendre plus vulnérable aux maladies.



Ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut supprimer Source : http://www.vergers-vivants.fr

En résumé, il faut éliminer :

- Ce qui est de trop (comme les pousses à l'intérieur de la couronne qui empêchent le passage de lumière);
- Ce qui est trop vigoureux (les grosses branches ont tendance à surpasser les autres et de faire de l'ombre à ceux-ci);
- Ce qui est trop vieux (le vieux bois donne une qualité moindre aux fruits).

Pour favoriser la biodiversité, vous pouvez toujours laisser un peu de bois mort. Ce bois est un espace de vie pour beaucoup d'insectes et ne nuit pas à l'arbre.

Source : http://www.vergers-vivants.fr

Exemple d'une taille de restauration d'un vieil arbre fruitier haute tige.









Propriétés médicinales

L'aubépine est reconnue et utilisée dans la médicine chinoise pour traiter les troubles vasculaires. Au moyen âge, elle était utilisée pour traiter les calculs rénaux et par la suite, pour ses effets de fortifiant du cœur. Aujourd'hui différents médicaments existants contiennent des extraits d'aubépine. Toutes les parties de la plante peuvent être utilisées en médecine donc fleurs, fruits et rameaux.

À l'heure actuelle, l'aubépine est utilisée lors des troubles cardiaques légers. Que ce soit en cas de problèmes de rythme cardiaque, d'insuffisance cardiaque ou encore en cas de palpitations. Les autres bienfaits de la plante concernent l'anxiété et les troubles de sommeil. Il faut absolument respecter les doses prescrites car augmenter les doses peut avoir un effet inverse.

Dans notre région on rencontre l'aubépine souvent sous forme de haie vive ou de haie taillée régulièrement. Ces haies d'aubépine font partie du maillage écologique et sont un élément indispensable à notre paysage. Avant l'utilisation du fil barbelé, ces haies ont été utilisées comme clôtures et pour indiquer les limites des différentes parcelles agricoles. Aujourd'hui on voit de plus en plus disparaître ces haies, parce qu'elles ont perdu leur rôle de clôture. L'agriculture exploite des champs de plus en plus grands, sur lesquelles les haies d'aubépine gênent lors de la production fourragère. Pourtant l'aubépine peut jouer bien plus de rôles que le rôle de clôture!



La fleur de l'aubépine en printemps Source : www.tela-botanica.org (pictoflora)



Exemple d'un produit médicinal produit à base d'aubépine.



Caractères botaniques

L'aubépine est un arbuste pouvant atteindre entre 2 et 10m de hauteur. C'est un arbuste rejetant des souches qui supportent la taille régulière. C'est un arbuste hermaphrodite, c'est-à-dire qu'un plant porte les deux appareils reproducteurs sur lui. Sa floraison a lieu entre mai et avril avec des fleurs blanches-roses. Il a un feuillage caduc, c'est-à-dire qu'il le perd durant la période hivernale. Les branches sont pourvues d'épines, d'où le terme d'aubépine à un style et d'aubépine à deux styles où les épines se trouvent de part et d'autre de la branche. C'est une plante mellifère, c'est-à-dire qu'elle produit du nectar. En automne, les fleurs se transforment en baies rouges.



NOTICE TECHNIQUE RELATIVE
A LA PLANTATION D'UNE HAIE VIVE,
D'UN TAILLIS LINEAIRE, D'UN VERGER
ET D'ALIGNEMENT D'ARBRES
AINSI QUE POUR L'ENTRETIEN
DES ARBRES TÊTARDS

La notice date du 8. septembre 2016 et est toujours actuelle en novembre 2018. Les conditions peuvent changer durant les années prochaines.

1. Haie vive

- ➤ Le nombre minimum d'espèces composant la haie est de trois et aucune espèce ne représente plus de cinquante pour cent du nombre de plants ;
- Au moins deux tiers des espèces plantées et deux tiers du nombre de plants sont choisis dans la liste des espèces entomophiles;
- > Il y a au maximum un arbre de haut jet par dix mètres de haie ;
- ➤ Il y a au moins, pour chaque rang, un plant par septante centimètres;
- ➤ L'écartement entre les rangs est de septante centimètres au minimum et d'un mètre cinquante au maximum ;
- ➤ Le mélange est effectué pied par pied ou par groupes de trois à maximum cinq pieds appartenant à la même espèce;
- ➤ La longueur minimale des plantations est de 100 mètres en un ou plusieurs tronçons de 20 m minimum (sauf en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural où la longueur des plantations est de au moins 50 m lorsque le demandeur est un établissement scolaire et 20 m pour les autres demandeurs);
- ➤ La subvention est limitée à mille mètres par an et par bénéficiaire.

Conditions à respecter :

- ➤ Le bénéficiaire installe, si nécessaire, une protection contre le bétail, le gibier, et les rongeurs ;
- Il n'installe pas de paillage au moyen de matière non biodégradable;
- Il entretient la haie vive de manière à ce que les tailles pratiquées préservent sa pérennité et les entretiens sont réalisés en dehors de la période du 1er avril au 31 juillet.

2. Taillis linéaire

- Le nombre minimum d'espèces composant la haie est de trois et aucune espèce ne représente plus de cinquante pour cent du nombre de plants;
- La longueur minimale de plantation est de cent mètres en un ou plusieurs tronçons de vingt mètres minimum;
- La distance maximale séparant deux plants dans le rang est de deux mètres;
- ➤ L'écartement entre les rangs est de maximum trois mètres ;
- Le taillis occupe maximum vingt pourcent de la parcelle sur la quelle il est implanté;
- La subvention est limitée à mille mètres par an et par bénéficiaire.

Conditions à respecter :

- ➤ Le bénéficiaire installe, si nécessaire, une protection contre le bétail, le gibier, et les rongeurs ;
- Il n'installe pas de paillage au moyen de matière non biodégradable;
- Il entretient le taillis linéaire selon les modalités suivantes :
- La rotation entre deux coupes du taillis est supérieure à cing années :
- Pour chaque taillis linéaire, le recepage maintient, au minimum, 20% du taillis planté et la partie maintenue est recepée au plus tôt un an après le recepage initial;
- Les entretiens sont réalisés en dehors de la période du 1er avril au 31 juillet.



3. Verger

- Les plantations sont constituées d'un minimum de quinze arbres dont le tronc a une hauteur minimale d'un mètre quatre-vingt (haute-tige) :
- L'écartement minimal entre les plants est de six mètres pour les pruniers, de douze mètres pour les pommiers, poiriers, cerisiers et de quinze mètres pour les noyers.
- La subvention est limitée à deux cents arbres par an et par bénéficiaire.

Conditions à respecter :

- ➤ Le bénéficiaire installe, si nécessaire, une protection contre le bétail, le gibier, et les rongeurs ;
- > Entretient les arbres plantés au minimum une fois tous les 10 ans.

4. Alignement d'arbres

- Les arbres plantés ont une hauteur minimale d'un mètre cinquante ;
- Les plantations d'arbres comprennent au minimum 20 arbres ;
- Les plants sont distants les uns des autres d'au minimum huit mètres et maximum dix mètres et sont maintenus par un tuteur;
- Les parcelles plantées avec des alignements n'excèdent pas une densité de cent arbres à l'hectare;
- La subvention visée à l'alinéa 1er est limitée à deux cent arbres par an et par bénéficiaire.

5. Entretien des arbres têtards

- L'entretien vise des arbres têtards de plus de trente ans, n'ayant pas fait l'objet d'une taille depuis au minimum dix ans ;
- L'entretien comprend au minimum dix arbres ;
- Par la suite, le bénéficiaire de la subvention s'engage à entretenir les arbres concernés au minimum une fois tous les douze ans.
- Un même arbre ne peut bénéficier qu'une seule fois de la subvention :
- La subvention est limitée à trente arbres par an et par bénéficiaire.

Conditions à respecter :

Le bénéficiaire entretient les arbres concernés au moins une fois tous les 12 ans.

PRIMES ET SUBVENTIONS

Montants forfaitaires pris en charge par la Région Wallonne pour les plantations ou les entretiens

	Plantation	Entretien
Alignement d'arbres et arbres têtards	4 euros par arbre acheté en pépinière 2 euros par bouture de saule	15 euros par arbre traité en « têtard »
Verger	12 euros par arbre d'une variété reconnue ou certifiée	
Haie vive	3 euros par mètre dans le cas d'une plantation mono-rang	
	4 euros par mètre dans le cas d'une plantation en deux rangs	
	5 euros par mètre dans le cas d'une plantation en trois rangs et plus	
Taillis linéaire	1 euro par mètre dans le cas d'une plantation mono-rang	
	2 euros par mètre dans le cas d'une plantation en deux rangs	
	3 euros par mètre dans le cas d'une plantation en trois rangs et plus	

Les montants mentionnés dans le tableau sont multipliés par deux lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée pour le type de travaux concernés sans toutefois dépasser quatre-vingts pour cent du montant total des factures.

Les montants de la subvention définis sont octroyés à concurrence de cinquante pour cent si la parcelle est située dans un zoning commercial ou industriel.

Les montants de la subvention sont majorés de vingt pour cent lorsque le bénéficiaire est un établissement scolaire. Vous pouvez vous renseigner sur le site suivant pour avoir plus de détails sur les essences des plants subventionnées :

http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057

Ou nous contacter et on vous donnera les informations

Maison du Parc-Botrange

- Route de Botrange 131, 4950 Waimes
 - © 080/44 03 00 ≥ info@botrange.be

Agra-Ost

- © Karolingerplatz 31, 4710 Walhorn
- © 0496 / 282 388 ≥ energie@agraost.be

GAL 100 Villages - 1 Avenir

- O Hauptstraße 54, 4780 St.Vith
- ♦ +32 80 28 00 12 st.vith@wfg.be

GAL Entre Vesdre et Gueule

Quartum Business Center - Hütte 79/20, 4700 Eupen

③ +32 87 56 82 01 **⋈** info@wfg.be

GAL Pays de Herve

Place de l'Hôtel de Ville 1, 4650 HERVE

(S) +32 87 33 30 37 ■ contact@galpaysdeherve.be

www.botrange.be I www.agraost.be www.galpaysdeherve.be I www.leader-ostbelgien.be















